

# Préface

**Marisol Touraine,**  
**ministre des affaires sociales et de la santé**

Le 27 juin dernier, j'ai eu le plaisir de conclure le colloque « Service public et santé en 2012 », organisé par la chaire santé de Sciences Po et l'université Paris Descartes, sous l'impulsion de Didier Tabuteau.

Cette manifestation a donné lieu à des échanges de grande qualité et a permis d'engager des réflexions utiles pour l'avenir de notre service public de santé. Les actes de cette rencontre, édités par les Éditions de Santé et les Presses de Sciences Po, sont un document précieux. Ils retracent dans le détail l'ensemble des travaux qui a été mené pendant cette journée d'intenses débats.

« Service public » et « santé » : deux mots indissociables. Deux mots qui constituent, pour chacun d'entre nous, un patrimoine intellectuel, social et politique commun. Le service public de santé est l'un des éléments constitutifs de notre pacte républicain. S'il venait à faillir, c'est l'ensemble de notre contrat social qui serait durablement affaibli. Parce qu'il renvoie à une certaine conception de la société, qui place en son sein les valeurs de justice et de solidarité, le service public de santé doit sans cesse être réaffirmé et consolidé. Malgré les attaques infondées dont il a été la cible depuis dix ans, l'excellence française dans ce domaine ne s'est jamais démentie. L'attachement de nos concitoyens à leur hôpital public, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels qui assurent son bon fonctionnement, suffit pour comprendre la place particulière qu'il occupe dans la société française.

Pourtant, malgré la performance de notre système, nous constatons que des millions de personnes renoncent désormais chaque année à se soigner, faute de moyens financiers ou faute d'habiter dans une zone suffisamment dotée en médecins. Ce fut le cas pour près d'un quart d'entre eux l'an dernier, avec les conséquences que nous connaissons sur leur état de santé global à long terme. La crise que nous traversons depuis 2008 a évidemment eu un impact sur les comportements des Français, mais sa survenue n'est pas le seul facteur explicatif de cette dégradation. Les choix politiques, qui ont été faits depuis dix ans en France dans le domaine de la santé, n'ont pas échappé au dogme qui voudrait que le marché soit plus efficace que la régulation des pouvoirs publics. La convergence tarifaire, la conception de

l'hôpital comme une entreprise, la suppression de la notion de service public hospitalier dans la loi : tous ces éléments sont venus fragiliser la pérennité de notre modèle de santé publique. Lentement, un glissement s'est opéré vers un autre modèle social fondé sur la responsabilité individuelle. Ce n'est ni notre histoire, ni la conception que nous avons pour l'avenir de notre service public de santé.

La crise et les difficultés financières auxquelles nous sommes confrontés exigent un sens aigu des responsabilités. Le paradoxe est désormais que nous dépensons plus pour un système parfois moins efficace, tant pour les patients que pour les professionnels.

Nous devons redresser les comptes sociaux, et en particulier ceux de l'assurance maladie, pour garantir aux Français un haut niveau de protection. Permettre à chacun de se soigner à un coût accessible dans des délais raisonnables : tel est l'objectif du quinquennat qui s'est ouvert.

Pour bâtir un système de santé efficace, proche des habitants, et de qualité, nous devons mener à bien deux chantiers.

D'abord, renforcer les soins de proximité et en faire le pivot du parcours de soins dans les territoires. Les médecins libéraux sont des acteurs à part entière du service public de santé. Ensuite, clarifier le rôle de l'hôpital public, dont je considère qu'il est l'épine dorsale de notre système de soins. C'est le sens du « pacte de confiance pour l'hôpital » que j'ai initié et qui consacre les spécificités des missions du service public hospitalier.

Depuis trop longtemps ces deux mondes, celui de l'hôpital et de la médecine de ville, s'ignorent et opèrent de manière cloisonnée. Il est temps d'y remédier. Il nous appartient de faire tomber les barrières dressées par l'histoire, qui séparent artificiellement l'hôpital, la médecine de proximité, le secteur médico-social et les structures sociales.

C'est le travail en commun de l'ensemble de ces composantes, ainsi que leur nécessaire complémentarité, qui garantiront aux Français l'excellence de leur service public de santé.